

L'Office et Empire skateboards...



À deux pas du secrétariat de l'Asulf, les passants peuvent lire à la devanture d'un magasin : Empire / skateboards snowboards vêtements. Monsieur Auclair a adressé une plainte à l'Office québécois de la langue française. Le motif invoqué est qu'il n'y a pas de générique français dans l'enseigne. Pourtant les autorités de l'Office soutiennent que les deux mots anglais et le mot « vêtements » constituent un générique. Début de juin, monsieur Auclair répondit à madame Ostoj, responsable des plaintes : « Si vous montriez l'affiche [...] à plusieurs passants et que vous leur demandiez quel est le terme générique dans l'affiche ci-dessus et quelle est la marque de commerce, je parie qu'il y en aurait très peu qui feraient le même choix que l'Office [...] ». La question est maintenant posée aux membres de l'Asulf et aux lecteurs de *L'Expression juste*.

Natrel n'enseuille pas nos jours

En mars 2012, *L'Expression juste* avait dénoncé la laiterie Natrel qui reproduisait le calque « Tu fais ma journée » et recommandé la diffusion de « Tu ensoleilles ma journée ». La laiterie avait soutenu que l'expression française était correcte en français. Printemps 2014, elle présente un nouveau message publicitaire bancal sur ses

contenants de lait d'un et de deux litres : « Natrel est inspiré de la nature et ça se goûte dans tout ce qu'on fait » (Natrel is inspired by nature and you can taste it in everything we do).



Faudra-t-il franciser la cuisine de rue?

Un membre de Saguenay, Pierre Lincourt, sensibilise l'Asulf à l'apparition dans son patelin de l'expression « food truck » pour désigner des camions-restaurants, des camions restaurateurs, des camions-cuisines, etc. Il écrit : « Cette réalité nous a rattrapés [...] lors de notre festival des rythmes du monde qui vient de se terminer [...] pour la première fois, nous avons la chance d'avoir quatre camions-restaurants ». Malheureusement, constate-t-il, « on entend surtout "food truck" » et il ajoute qu'il faudrait « arrêter cette contamination ». Bien sûr qu'il faut tout faire pour éradiquer ces mots anglais inutiles. Les équivalents français sont nombreux. Le correspondant en aligne plusieurs : camion-cantine, restaurant ambulante, camion-restaurant. Et il y en a d'autres : casse-croûte volant ou casse-croûte mobile, par exemple. Mais il faut compter avec le snobisme et les modes, avec le rouleau compresseur du monde anglo-saxon environnant. Et avec le sentiment des Québécois que leur langue a besoin de béquilles!

SOMMAIRE

- ⇒ Un code des ordres professionnels? 2
- ⇒ Communiquer avec l'Office 2
- ⇒ Le superlatif et le numéral : « le deuxième meilleur? » 2
- ⇒ Gagnez du temps 3
- ⇒ Distinguer un plan d'une carte 3
- ⇒ Télévore ou téléboulimique? 3
- ⇒ Le français progresse 4
- ⇒ Vient de paraître 4

Un code des ordres professionnels?

L'Office des professions aura bientôt quarante ans. On en profitera pour marquer l'anniversaire et, peut-être, pour épousseter la loi. L'Asulf profite de l'occasion pour proposer à l'État de remplacer l'appellation Code des professions par celle de Code des ordres professionnels. Elle a fait part de sa position aux autorités gouvernementales et administratives en juin et juillet derniers. Pour quelles raisons? Tous sont forcés d'admettre que la loi s'adresse à une minorité infime des professions. Le mot profession, employé sans qualificatif en français, se dit de toute activité régulière exercée par quelqu'un pour gagner sa vie, en somme d'une occupation dont il tire ses moyens d'existence. La recommandation est celle inscrite dans le Vocabulaire des conventions collectives publié par l'Office québécois de la langue française et la définition du mot est entérinée

par le Bureau international du travail et par l'État fédéral canadien. Il est important que les autorités étatiques rectifient les termes utilisés depuis quarante ans : Loi des ordres professionnels et Office des ordres professionnels.

« Quelle est votre profession...? »

Une réplique de Jacques Dutron

« Sur mon passeport, il y a eu "artiste de variétés" et "artiste lyrique". Maintenant, c'est "comédien". En fait, je suis sans profession. Je dépanne de temps en temps au cinéma ou dans les salles de spectacles. Mais mon véritable métier, c'est cuisine de poulet arabe. Un métier extrêmement rare. »

(*Le Petit livre des répliques les plus drôles*; le Cherche Midi, 2004, p. 86).

Communiquer avec l'Office



Plusieurs canaux de communication sont proposés aux citoyens qui veulent s'adresser à l'OQLF.

Le premier est le Grand dictionnaire terminologique. Si l'on veut proposer un néologisme, solliciter l'équivalent d'un nouveau mot étranger, faire une remarque au sujet du traitement accordé à un mot du dictionnaire, on se servira de la fiche présentée dans le site www.oqlf.gouv.qc.ca/. La page d'accueil aligne l'adresse cliquable du Dictionnaire.

Pour des questions linguistiques, on utilisera la Banque de dépannage linguistique. Veut-on savoir si l'on dit « à Les Éboulements » ou « aux Éboulements », s'il faut dire « contribuable » plutôt que « payeur de taxes », etc.? L'adresse cliquable se trouve aussi sur la page d'accueil.

L'Office, grâce à une liste de liens recommandés, met les locuteurs en contact avec des dictionnaires généraux en ligne, lesquels peuvent aider à résoudre de nombreuses difficultés de la langue.

Enfin, le webmestre sera enchanté de recevoir les commentaires sur le contenu et la présentation du site. (courrier.webmestre@oqlf.gouv.qc.ca)

L'Office offre un service payant par téléphone. On compose le numéro suivant : 1 900 565-8899.

Les citoyens peuvent aussi communiquer avec le ou la commissaire à la qualité des services. On se reportera à la section Commissaire à la qualité des services.

Le superlatif et le numéral : « le deuxième meilleur? »

La locution « le deuxième meilleur » est un exemple de construction fautive, calquée de l'anglais « the second best ». Pourquoi fautive? Parce que le sens fondamental du superlatif, c'est d'exprimer le degré supérieur d'une qualité, une qualité portée à son plus haut niveau ou à son plus bas. Cette valeur lui fait mal supporter la présence de niveaux d'intensité. Le français exclut avec le superlatif l'imposition de degré d'intensité ou de rang exprimé par un adjectif numéral.

Dans un ensemble de personnes ou d'objets, seul le premier peut être le meilleur, pas deux ou plusieurs, ou à l'inverse, le pire. On ne demande jamais qui est le premier meilleur ou le dernier pire. Le meilleur est nécessairement le premier. Le pire est nécessairement le dernier.

Quand un classement se fait par rapport à un critère donné, il ne peut s'exprimer par le superlatif. Il faut soit établir une construction où le numéral marquant le rang ou le degré d'intensité reçoit un complément qui indique l'ordre de classement par rapport à ce critère, soit recourir à une tournure qui rende l'idée du superlatif (le meilleur) et celle du classement dans un rang (deuxième ou autre), ce qui n'est pas toujours facile. Par ailleurs, on peut ramener parfois l'énoncé à une simple énonciation du rang. Il est le deuxième de sa classe ou au second rang de sa classe, il s'est classé deuxième dans la course. On peut aussi dire qu'Untel est le meilleur après Unetelle.

Gagnez du temps



Un membre de l'Asulf, monsieur Gilbert Dion, note que Loto-Québec utilise une expression calquée sur l'anglais dans ses comptoirs de vente : « Sauvez du temps » (en achetant vos billets sur place). L'expression est épinglée par l'OQLF. On recommande de la remplacer par « Gagnez du temps ».

Monsieur Dion souligne qu'il se rend compte qu'il est quasi impossible de faire part à la société d'État de la faute qu'elle contribue à maintenir chez les locuteurs francophones. Effectivement, il est souvent difficile de trouver l'adresse courriel des entreprises qu'on souhaiterait joindre. Dans le présent cas, l'auteur de l'observation aurait souhaité proposer à Loto-Québec : « À défaut de gagner le gros lot, gagnez au moins du temps! »

Pour sa part, l'Asulf exprime le souhait que les sociétés d'État et l'ensemble de la fonction publique soient encouragés à suivre les conseils des spécialistes de la Banque de dépannage linguistique. Au sujet du mot contesté, ils écrivent : Le verbe *sauver* signifie dans la langue courante « tirer quelqu'un d'un danger ou de la mort », « préserver quelque chose de la destruction, de la disparition » ou « pallier les défauts ».

Contrairement au verbe anglais *to save*, *sauver* ne signifie pas « épargner », « économiser », « mettre de côté », « éviter », « ménager » ou « sauvegarder ».

« On s'émeut fréquemment, au Québec, de la mauvaise qualité du français [...] Dans ce dossier, on néglige un élément fondamental : bien parler et bien écrire une langue sans l'aimer est impossible. Or, aime-t-on vraiment le français [...] ? »

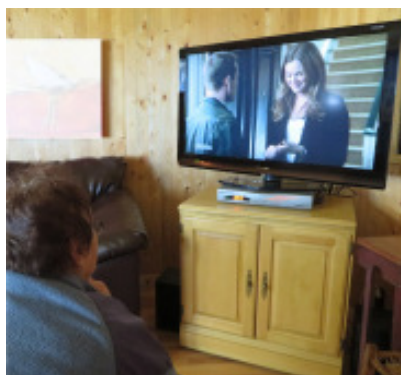
(Louis Cornélius, dans *Le Devoir*, 16-17 août 2014, page E-8, 1^{re} col.)

Distinguer un plan d'une carte

Fin de juillet, monsieur Robert Auclair a éclairci, au profit de Tourisme Québec, les notions voisines de carte et de plan. Un dépliant du Ministère fait fi de la distinction. Une carte est une représentation plane, à échelle réduite, d'un grand espace géographique, d'une région, d'un pays ou d'un continent; un plan est la représentation, à grande échelle, d'une ville, d'un quartier ou des réseaux de transport en commun. Les exemples cités dans les dictionnaires sont le plan de Paris, le plan de Lyon et celui du métro. La documentation touristique en langue française en général va dans le même sens. Aussi l'Asulf invite-t-elle le Ministère à tenir compte des distinctions lors d'une prochaine édition du dépliant et à parler du plan de Québec et de la carte de la région.

Télévore ou téléboulimique?

On comprend les journalistes d'importer la « matière première » sans faire d'efforts et de miser sur le brio de la matière importée. Cela demande peu d'imagination. Fin de juillet, le journaliste Marc-André Lemieux du *Journal de Québec* a



reproduit illico l'expression « binge-watching ». Il en a heureusement expliqué la signification : téléboulimique. Il faut l'en féliciter même s'il ne semblait pas y croire. Pour lui, l'expression américaine doit avoir le tonus, le maintien, un prestige, le clinquant que « téléboulimie » ou « télévore » n'ont pas! Ou peut-être voulait-il donner une petite leçon d'anglais aux lecteurs du quotidien et profiter de la collaboration du titre qui ne manquerait pas l'occasion de mettre l'expression nord américaine en vedette.

Conseil d'administration

Présidente Pierrette VACHON-L'HEUREUX
Vice-président Gaston BERNIER
Secrétaire Léone TREMBLAY
Trésorier Christian HÉBERT
Membres Alain BÉLANGER
André BRETON
Jean-Guy LAVIGNE
Louis LE BORGNE
Gilles LEVASSEUR
France SALVAILLE

Fondateur et président honoraire
Robert AUCLAIR

Tirage : 1 000 exemplaires
Périodicité : Quatre fois l'an

Asulf 5000, boul. des Gradins, bureau 125
Québec G2J 1N3
Tél. et téléc. : 418 622-1509
www.asulf.ca asulf@globetrotter.net

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

Publiée depuis 1987, la collection est disponible à l'adresse www.asulf.ca/publications/journaux.html.

L'Expression juste accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

Équipe de rédaction du numéro 58, septembre 2014

Rédaction : Robert AUCLAIR, Gaston BERNIER
Gilbert DION, Pierre LINCOURT,
Pierrette VACHON-L'HEUREUX

Relecture : France SALVAILLE
Révision : Raymond GAGNIER

Graphisme et mise en page : Claude LAMARCHE
Coordination et relecture : Léone TREMBLAY

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1209-434X

Le français progresse

Le français progresse-t-il en sol québécois? Souvent, on ne distingue plus le lexique anglais du lexique français. Par exemple, pour la Journée nationale des patriotes, on a organisé à Duchesnay un « trail du coureur » dont deux compétitions étaient le Grand trail et le Petit trail (InfoPortneuf, 22 mai). Les organisateurs de l'association Courir à Québec ignoraient sans doute qu'on a des mots équivalents en français. Pourtant, il leur aurait suffi de consulter un simple dictionnaire de traduction de l'anglais vers le français ou de taper le mot anglais sur un clavier d'ordinateur pour enrichir leur vocabulaire français : piste, sentier, chemin. Espérons au moins que le succès de la rencontre tient à l'utilisation du mot anglais! Mais gageons que le succès aurait été aussi complet si l'on avait désigné les compétitions en français.

« [...] le français de France emprunte des mots anglais immédiatement repérables, lesquels ne détruisent pas son substrat, là où le français du Québec a cessé de se nourrir de sa propre sève au profit de l'anglais qui a investi ses profondeurs mêmes, le plus souvent sous un masque si paradoxalement français qu'il en est demeuré indétectable de prime abord. »

(Jean Forest, *Le Grand glossaire des anglicismes du Québec*, 2011, p. 493)

« [...] il me semble évident que nous parlons français et vivons collectivement à la française, ce qui devrait crever à la fois les yeux et les tympanes de tout observateur de bonne volonté. »

(Jean Forest, *Le Grand glossaire des anglicismes du Québec*, 2011, p. 494)

« [...] L'on consacre à l'enseignement de l'anglais plus de temps qu'à celui du français [...] »

L'élève prend l'habitude de l'anglais, sa mentalité s'en sature, sa phraséologie s'en surcharge et, lorsqu'il cherchera le mot propre devant s'appliquer à tel ou tel objet, sera-t-il étonnant que le mot anglais se présente toujours le premier, à l'exclusion du mot français?

(Étienne Blanchard, vers 1910, cité dans *Le Grand glossaire des anglicismes du Québec*, 2011)

Vient de paraître

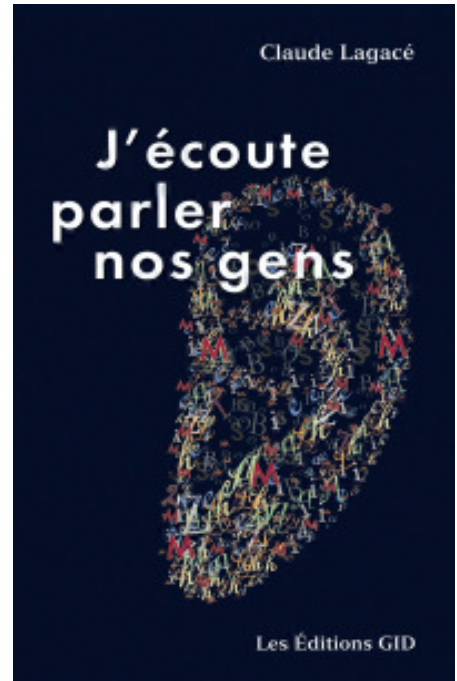
J'écoute parler nos gens / Claude Lagacé. Québec : les Éditions GID, 2014, 134 pages; 18 \$ (en vente au secrétariat).

Le lancement a eu lieu à Québec à la mi-juin. Les titres de chapitre en sont : La langue française peut-elle disparaître au Québec; [...] est-elle menacée [...]; Les niveaux de langue; La langue française au Québec; [...] considérations sur la grammaire, l'usage et les difficultés [...]; L'anglicisme dans la langue; Incorrections et impropriétés [...]; Enseigner la langue parlée (et cinq annexes : [...] Glossaire d'expressions québécoises; Fautes courantes à la radio, à la télévision, dans les journaux).

* * *

En français correct; recueil de 244 chroniques [...] / Association Défense et promotion de la langue française, Délégation du Cher. Menetou-Salon : l'Association (Les Tébaults 18510), 2013, 264 pages; 12 euros et frais de poste en sus.

Chroniques publiées dans des quotidiens et des hebdomadaires du Cher et de la Nièvre de 2007 à 2013. Elles rappellent le bon usage d'un millier de termes ou d'expressions. Une table alphabétique de quinze pages facilite l'utilisation du recueil et le repérage d'un millier de mots.



ADHÉSION À L'ASULF

MEMBRE INDIVIDUEL

Nom _____
 Profession _____
 Adresse _____
 Code postal _____
 Tél. (dom.) _____ (trav.) _____
 Courriel _____
 Collaborateur : 30 \$ Bienfaiteur : 100 \$
 Mécène : 300 \$ Membre à vie : 500 \$
 Date _____

MEMBRE COLLECTIF

Dénomination _____
 Type d'activité _____
 Représenté par _____
 Adresse _____
 Code postal _____
 Tél. (trav.) _____
 Courriel _____
 Collaborateur : 100 \$ Bienfaiteur : 200 \$
 Mécène : 500 \$
 Date _____

PAIEMENT À L'ORDRE DE L'ASULF